

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2006

La neuvième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le lundi 22 mai 2006 à 18h30 dans les locaux de l'Ecole régionale des avocats du grand Est (ERAGE) à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Yvonne Knorr, secrétaire, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé les nombreuses personnalités empêchées, en particulier les responsables des trois collectivités représentés (Fabienne Keller, représentée par Annick de Montgolfier, Adrien Zeller, représenté par Jean-Jacques Fritz, Philippe Richert, représenté par Corinne Bury), plusieurs parlementaires, maires, autres élus et autres personnalités et membres de l'Association, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Au nom du Conseil d'administration il a ensuite remercié le Bâtonnier Jacky Leschesne, Président de l'ERAGE ainsi que la directrice, Madame Kébedé, d'avoir bien voulu accéder à la demande de l'Association, formulée par l'intermédiaire de Denis Atzenhoffer, accepté d'accueillir dans leurs murs, et de la recevoir avec une chaleur particulière, l'Association pour lui permettre d'y tenir son assemblée générale 2006. L'Association a pu ainsi respecter une fois de plus la tradition qui consiste à se réunir dans un lieu signifiant par rapport à la carrière de Marcel Rudloff. En effet, chacun sait combien notre Ami était attaché à sa profession d'avocat.

Rappelant à l'assemblée qu'il y a lieu d'associer dorénavant à la mémoire de Marcel, celle de son épouse Marguerite Rudloff, décédée il y a un peu plus de deux ans, le Président a demandé à l'Assemblée d'observer un moment de recueillement pour le couple Rudloff, mais également pour tous les défunts de l'Association en particulier Jean-Marc Bischoff disparu à la veille de Noël et qui avait exercé au sein du Conseil d'administration la responsabilité de Président du Jury du Prix de la tolérance, où il avait pris la suite de Pierre Pflimlin. Le Président adressa ensuite ses remerciements aux membres du Conseil d'administration qui ont plus spécialement participé à la préparation et à l'organisation de cette assemblée générale 2006 portant sur l'exercice 2005, en particulier Yvonne Knorr qui se dévoue sans compter, et René Géronimus.

Après avoir constaté que l'assemblée générale était régulièrement constituée (32 membres présents et 53 ayant donné procuration ; 2 personnes excusées sans pouvoir), le président déclara ouverte l'assemblée générale et proposa tout d'abord l'approbation du Procès verbal de l'assemblée générale 2005 (réunie le 24 mai 2005 dans les locaux du Grenier d'abondance à l'Opéra national du Rhin) qui avait été adressé par courrier à l'ensemble des membres de l'Association. Aucune remarque n'étant formulée, ce procès-verbal a été adopté à l'unanimité. Le président fit ensuite lecteur du rapport de gestion ci-après, conformément à l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion.

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 2005 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous ferons néanmoins une incursion sur l'année en cours, pour évoquer les activités particulièrement intenses de ces derniers mois, notamment les différentes rencontres à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la disparition de Marcel Rudloff.

Revenons donc tout d'abord sur 2005, la neuvième année depuis la création de notre association en février 1997. Elle aura surtout été marquée, une fois de plus, et ceci pour la huitième fois, par la remise du Prix de la Tolérance Marcel Rudloff, le vendredi 11 mars, à l'Association « Reporters sans frontières ». Comme cela

est maintenant l'usage, la cérémonie a eu lieu dans le cadre très symbolique de la grande salle d'audience du Palais des droits de l'Homme qui avait été mis une nouvelle fois à notre disposition par la Cour Européenne.

Une belle cérémonie qui a permis de récompenser une association particulièrement méritante et qui devait d'ailleurs être distinguée encore une fois à Strasbourg, quelques mois après, par la remise du Prix Sakarov. C'est Jean-Marc Bischoff qui avait justifié le choix du Jury et présenté le lauréat à l'occasion d'un de ces discours de très grande qualité dont il était coutumier ; il nous manque énormément aujourd'hui, tant il est vrai qu'il s'acquittait de sa tâche de Président du Jury avec rigueur, sérieux, compétence et esprit d'ouverture. Il avait alors remis le Prix à Daniel Junqua, vice-président section française de l'Association, qui avait remplacé au dernier moment Robert Ménard, directeur général de Reporters sans frontières, très préoccupé à ce moment là par la détention de Florence Aubenas et de son guide Hussein Hanoun Al-Saadi dont la libération allait intervenir heureusement quelques semaines après. Permettez-moi aussi de mentionner ici que notre ancien lauréat, le Père Elias Chacour, a non seulement connu au cours de cette année la consécration de la nouvelle église qu'il a voulue à Ibillin, mais il a été nommé archevêque par le pape Benoît XVI.

Il y a lieu de parler aussi du Prix spécial pour les lycées et collèges d'Alsace qui tenait également très à cœur à Jean-Marc Bischoff. En effet, reconduits avec l'aide du Rectorat, les « Prix Jeunes » ont été organisés pour la quatrième fois. Sélectionnées par un jury désigné par le Recteur, quatre classes ont donc été récompensées le 23 juin 2005, à l'occasion d'une sympathique réunion présidée par le Recteur Gérald Chaix : il s'agissait de groupes d'élèves des Collège Jean-Paul de Dadelsen (Hirsingue) et Rouget de l'Isle (Schiltigheim), récompensés avec l'aide du Conseil Général du Bas-Rhin, et des Lycées Théodore Deck (Guebwiller) et ORT (Strasbourg), distingués avec l'aide du Conseil Régional d'Alsace. Pour leur aide sur ce dossier, disons merci aux président Adrien Zeller, et à son vice-président, Bernard Stoessel qui a bien voulu valider l'intérêt de cette action, et merci aussi au président Philippe Richert, à notre côté depuis le départ. Un regret simplement : que nos actions n'aient pu être intégrées jusque-là au « Mois de l'autre ».

Les deux remises des Prix de la tolérance Marcel Rudloff restent les moments forts de la vie de l'Association. C'est aussi là dessus que nous avons concentré jusque là l'essentiel de nos moyens financiers qui, comme notre trésorier nous le rappellera plus loin, proviennent principalement de vos cotisations, mais aussi des subventions des trois collectivités. C'est l'occasion, pour moi, de dire une fois de plus, en votre nom à tous, notre reconnaissance au Conseil Régional et à son Président Adrien Zeller, au Conseil Général du Bas-Rhin et à son Président Philippe Richert, et à la Ville de Strasbourg, au Maire Fabienne Keller et au Maire délégué, Président de la CUS, Robert Grossmann.

Par ailleurs, nous avons continué à mettre à jour régulièrement le site www.marcel-rudloff-tolerance.com consacré à notre Association et à Marcel Rudloff. Géré par la société SDV-Plurimédia, notre site bénéficie d'une fréquentation tout à fait significative. Il est aussi la mémoire de notre Association ; je vous invite à la consulter comme le font déjà en moyenne de l'ordre de 300 personnes par mois. Vous y trouverez des documents, des informations pratiques, des photos, des témoignages et des images, notamment le film « Marcel Rudloff... témoignages », ainsi que les comptes-rendus et discours de nos manifestations.

Pour Albert Hamm, pilote de notre premier colloque « Tolérance, Violence, Regards croisés », organisé fin novembre de l'année précédente, 2005 aura été largement consacrée au difficile travail d'élaboration des actes. Il y a passé beaucoup de temps et a du faire preuve de beaucoup de patience. Nous savons aujourd'hui que tout cela s'est avéré payant puisque ces actes existent maintenant sous la forme d'une belle brochure reliée qui a été offerte à tous nos membres.

Au printemps, notre Association était présente (Yvonne Knorr et moi-même) à la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'APEPA, où un hommage exceptionnel a été rendu à Marcel. De plus, et conformément à la tradition, nous étions présents, Yvonne Knorr et moi-même, avec les enfants Rudloff, aux côtés de Fabienne Keller, Maire, et de Justin Vogel, représentant le Président du Conseil régional, Adrien Zeller, le 1^{er} novembre dernier, pour nous recueillir et déposer une gerbe sur la tombe de nos amis Marcel et Marguerite.

A noter aussi que nous disposons désormais d'un « kakémono » qui nous permet d'assurer une meilleure visibilité de notre Association sur les différents sites, avec la mention de nos trois fidèles partenaires. Je voudrais signaler aussi que nous avons décidé de déposer les archives de l'Association, depuis son origine, au service des Archives municipales qui a accueilli ce fonds avec beaucoup d'intérêt. Chacun, membre de notre Association ou non, pourra y accéder librement.

La revue de presse qui vous a été distribuée à l'entrée de cette salle, vous donnera un aperçu de quelques autres moments de la vie de notre association. Mais, pour le reste, l'année aura été relativement calme pour notre association qui aura ainsi pu rassembler ses forces pour préparer la commémoration du dixième anniversaire de la disparition de Marcel Rudloff en 2006.

Sans trop empiéter sur ce qui sera le rapport d'activité de notre assemblée générale 2007, vous ne comprendriez pas que nous ne disions pas quelques mots rapides sur ce début d'année 2006, marqué par toute une série de manifestations qui ont contribué à faire grandir notre association et à développer sa notoriété et son image.

Il y eut d'abord la très belle cérémonie de remise du 9^{ème} Prix de la tolérance, le vendredi 17 mars, à Robert Badinter, exceptionnelle personnalité, dont nous gardons en mémoire l'hommage émouvant et lucide qu'il a prononcé pour Marcel. En cette année particulière, nous avons décidé d'attribuer en plus un Prix d'encouragement à l'association « Les Disciples » qui fait un travail remarquable dans le quartier de Cronenbourg sous l'impulsion du Pasteur Gérard Haehnel.

Il y eut ensuite dans la semaine qui suivit, la série de rencontres commémoratives pour la mémoire de Marcel Rudloff, dix ans après : la messe d'action de grâce dans la crypte de la Cathédrale, la cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville à l'initiative de la municipalité, les dépôts de gerbe par le Maire et le Président du Conseil Régional, devant la stèle, et pour finir la commémoration officielle organisée à l'initiative de notre association avec l'aide du Conseil régional à la Maison de la Région. De toute cela nous reparlerons avec plaisir et fierté lors de l'Assemblée générale 2007, ne serait-ce que pour en faire le bilan financier, car en cette circonstance nous avons bien évidemment entamé nos réserves qui étaient destinées à cela. Mais rassurons-nous : nous restons encore solvables pour l'instant.

Comme tous les ans, il nous faut évoquer l'assiduité exemplaire du Conseil d'administration qui fait du bon travail. En effet, au cours de l'année 2005, notre Conseil d'administration s'est réuni 5 fois : le 20 janvier, le 1 avril, le 16 juin, le 17 octobre et le 5 décembre, avec 9 à 17 participants, soit 14 en moyenne, ce qui est remarquable et montre bien le sérieux de cette association, confirmé aussi par la très forte participation à l'Assemblée générale 2005 qui s'était tenue le 24 juin dernier au Grenier d'abondance de l'Opéra du Rhin ; après la partie statutaire nous y avons revu avec émotion l'enregistrement de l'émission Rund'Um où le regretté Jean-Marie Boehm recevait Marcel Rudloff.

Après l'assemblée générale et conformément aux statuts, le Conseil d'administration avait procédé au renouvellement des membres du bureau, sans changement, mais dont l'un des membres, notre vice-président, Jean-Marc Bischoff est décédé fin décembre.

Parmi les administrateurs, il en est quelques uns qui donnent beaucoup de leur temps à l'Association et qui méritent donc tout spécialement notre profonde reconnaissance ; en tout premier lieu ceci vaut pour Yvonne Knorr qui cumule, avec un très grand dévouement, à la hauteur de sa fidélité à Marcel Rudloff, les fonctions de secrétaire et de trésorière adjointe. Je peux répéter ce que j'avais déjà dit à ce stade les années précédentes : « Véritable « pilier » de notre association, elle se rend toujours disponible pour remplir les tâches les plus diverses, des plus nobles aux plus ingrates. Comme elle ne peut désormais plus compter sur Marguerite, elle est souvent aidée par son époux, que nous associons aussi à nos remerciements ». Nous avons été très heureux d'apprendre sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, en même temps d'ailleurs que notre ami Daniel Hoeffel.

Notre reconnaissance va également à notre trésorier, René Géronimus, dont le concours nous est très précieux, et une fois encore à Jean-Marc Bischoff, efficace Président du Jury du Prix de la Tolérance, qui a

pu encore valider le choix de notre lauréat 2006, avant de nous quitter, vaincu par la maladie contre laquelle il a lutté en toute discrétion avec un exceptionnel courage et très grande dignité.

Merci aussi, une fois de plus, à Louis Oster, généreux impresario de tous nos intermèdes musicaux, mais qui nous aide aussi à détecter nos lauréats, et à André Pomarat qui nous fait bénéficier régulièrement de son exceptionnel talent. Merci enfin à nos deux dévoués réviseurs dont nous allons écouter une nouvelle fois la sentence tout à l'heure, avant de renouveler leur mandat.

Au moment des remerciements, il me faut évoquer, une fois encore, le Conseil régional d'Alsace - et son Président Adrien Zeller - qui nous accueille régulièrement dans ses nouveaux et beaux locaux et qui nous rend d'inestimables services tout au long de l'année ; sa fidélité à la mémoire de son ancien président mérite notre profond respect.

Toutes ces bonnes volontés, auxquelles j'ajoute volontiers mon assistante, Eliane, et quelques aides discrètes, nous permettent de réduire au strict minimum nos frais de gestion et d'administration, et donc d'utiliser de manière optimale pour nos seules activités les généreuses subventions et vos cotisations. A cet égard - je le dis volontiers une fois de plus - notre Association me paraît exemplaire. Nous le devons simplement à celui dont nous voulons perpétuer le souvenir et œuvrer pour promouvoir les idées et les valeurs qui lui étaient chères. En effet, il ne l'aurait pas entendu autrement. C'est notre fierté de le faire ainsi, pour lui.

Puisse cette action se poursuivre longtemps encore grâce à la motivation renouvelée des membres cotisants de l'association ; ils étaient 143 l'année dernière, 160 en 2004, 155 en 2003, 152 en 2002, 173 en 2001, 158 en 2000, 182 en 1999 et 144 en 1998 ; pour 2006, nous avons enregistré à ce jour 131 cotisants. Comme vous pouvez le constater, un effectif qui demeure relativement stable malgré le temps qui passe. C'est encourageant pour nous tous.

2. Rapport financier.

Le trésorier, de l'Association, René Géronimus, présente ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

A. Compte d'exploitation 2005

Les recettes de l'année 2005 se sont élevées à 16.063,92 € contre 17.336,63 € en 2004. Cette petite diminution provient d'une subvention supplémentaire versée par le Conseil Général du Bas-Rhin en 2004 et une légère diminution d'environ 300 € des cotisations. Celles-ci ont atteint 5.905 € en 2005 contre 6.223 € en 2004. Soulignons cependant que le maintien de nos cotisations à ce niveau 10 ans après la création de notre association, témoigne de la fidélité de nos membres qui sont au nombre de 143. Il en est de même pour les subventions des trois collectivités locales qui ont été maintenues à leur niveau d'origine, c'est-à-dire 9.700 € en 2005 contre 10.670 € du fait de l'aide exceptionnelle supplémentaire du Conseil Général en 2004. Les produits financiers se sont montés à 458,92 € en 2005 contre 443,63 € en 2004. A ces recettes il faut ajouter comptablement la reprise des provisions pour dépenses en 2005 constituées l'année précédente, soit 16.000 €.

Les dépenses pour 2005 se montent à 16.218,13 € contre 22.568,78 € en 2004. Cette diminution substantielle provient essentiellement des frais du colloque de la Tolérance en 2004 dont le coût fut d'environ 4.500 € ainsi que de quelques dépenses exceptionnelles en 2004 telles que les cassettes « Hommage à Marcel Rudloff » pour 2.700 €, la création d'un site internet pour 2.200 €, quatre trophées de Freddy Ruhlmann pour 2.100 € et enfin l'hommage à Jeanne Maurer pour 2.600 €. Il est proposé, avec l'accord du Conseil d'Administration qui a arrêté l'ensemble de ces comptes, de provisionner les prix à part, postes des dépenses en 2006, à savoir :

- Prix de la Tolérance : 9.500 €

- Prix Jeunes :	2.000 €
- Actions diverses :	2.000 €
- Communication et relations publiques :	1.000 €
- 10 ^{ème} anniversaire du décès de Marcel Rudloff :	<u>1.000 €</u>
Total :	15.500 €

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
<u>DEPENSES TOTALES</u> :	16.218,13
dont :	
Prix de la Tolérance :	8.300,00
Colloque 2005 :	1.400,00
<u>PROVISIONS</u> :	15.500,00
- Prix de la tolérance 2006 :	11.000,00
- Prix Jeunes	2.000,00
- Actions diverses	1.500,00
- Communication, Relations publiques et administratives	1.000,00
Excédent de gestion	345,79
TOTAL	32.063,92
<u>COTISATIONS</u> :	5.905,00
<u>SUBVENTIONS</u> :	9.700,00
- Ville de Strasbourg	3.050,00
- Conseil Régional :	3.100,00
- Conseil Général :	3.550,00
<u>RECETTES</u> : Total :	15.605,00
Produits financiers :	458,92
Reprise provisions 2004 :	16.000,00
TOTAL	32.063,92

B. Bilan au 31 décembre 2005

Fin 2005, le fonds de réserve de notre association s'élevait à 17.375,66 €, chiffre pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente. Au passif nous retrouvons également les provisions mentionnées ci-dessus de 15.500 €. A l'actif de ce bilan figurent nos disponibilités d'un total de 32.875,66 € dont 5.323,81 €, solde de compte à la Société Générale et 27.551,85 € en sicav Sogemonevalor de la Société Générale.

Cette situation financière peut être qualifiée de saine en ce sens que les dépenses évaluées pour 2005 sont provisionnées et que nos réserves disponibles atteignaient 17.366 €.

Actif		Passif	
Solde du compte bancaire au 31.12.2005 :	5.323,81	Fonds de réserve au 31/12/04 :	17.029,87
5,153 Sogemonevalor à 5.346.76	27.551.85	Excédent de gestion 2005 :	345,79
	<hr/>		<hr/>
<u>Total des disponibilités</u>	32.875,66	<u>Fonds de Réserve au 31/12/2005</u>	17.375,66
		<u>Provisions :</u>	15.500,00
		- Prix de la Tolérance :	9500 €
		- Prix Jeunes :	2000 €
		- Actions diverses :	2000 €
		- Communication et relations publiques	1000 €
		- 10 ^{ème} anniversaire décès Marcel Rudloff	1000 €
	<hr/>		<hr/>
Total de l'actif	32.875,66	Total du passif	32.875,66

3. Décisions de l'Assemblée générale.

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le Président et le Trésorier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, lu par Denis Atzenhoffer, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Elle procède ensuite au renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes, les deux titulaires en titre, Bernard Scharly et Jean-Bernard Roemer. Le Président les félicite, malgré leur absence, et les remercie très chaleureusement pour leur disponibilité et leur dévouement à l'Association.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Président donne lecture de la liste des administrateurs candidats au renouvellement de leur mandat et lance un appel à des candidatures nouvelles. Il précise que Jean Lachmann, Anne Schumann et Nicolas Stoskopf ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Par contre, sont à nouveau candidats : Denis Atzenhoffer, Albert Hamm, Francis Hirn, Alain Howiller, Yvonne Knorr, Jean-Marie Lorentz, Louis Oster, Gilbert Roos et Adrien Zeller. Des places étant disponibles, le Président propose les candidatures de Hélène Rudloff-Niederberger, fille de Marcel de Marguerite Rudloff, et de Philippe Poindron, président de l'IPLS avec lequel notre association entend établir une coopération suivie. Deux autres candidats se font connaître : Corinne Bury et Daniel Adam. Tous ces candidats sont élus à l'unanimité.

5. Montant des cotisations.

Le Conseil d'administration propose de maintenir pour 2007 les cotisations aux montants actuellement en vigueur : 32 € pour les membres actifs, 80 € pour les associations et organismes divers, 100 € pour les

membres bienfaiteurs et 10 € pour les moins de 25 ans. A noter que ces montants sont restés pratiquement au même niveau depuis la création de l'Association. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Divers.

- Dans le cadre du 10^{ème} anniversaire du décès de Marcel Rudloff plusieurs concerts seront dédiés à sa mémoire, l'un dans le cadre du Festival de Musique de Strasbourg, un autre dans le cadre du Festival de Musique de Colmar. Maître Louis Oster prendra contact avec M. Philippe Richert pour lui demander que la Région lui consacre également un concert dans le cadre de l'opération « Voies Mozart » .
- André Pomarat propose d'aller dans les établissements scolaires pour sensibiliser les élèves à la tolérance.
- Jean-Jacques Fritz et Corinne Bury soutiennent cette initiative en proposant de l'élargir aux lycées et aux collèges.
- Me Denis Atzenhoffer émet le souhait d'apposer une photo de Marcel Rudloff dans l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est.

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn.

Yvonne Knorr.

René Géronimus.